



CLUB FRANCAIS DU WHIPPET

Affilié à la Société Centrale Canine
Agréé par le ministère de l'Agriculture
Présidente d'honneur : Mme Arlette Moniot

Président: Pascal PELLE

Siège social :
62, rue d'Anjou 35370 Argentré du Plessis



TEST D'APTITUDES NATURELLES (TAN) à partir de 10 mois

Pour démontrer son aptitude à la course, le whippet devra parcourir au minimum 400m derrière le leurre sur un parcours comportant au moins 3 virages avec une prise de leurre obligatoire à l'arrivée. Pour des raisons de sécurité, il est préférable, mais non obligatoire, que le whippet soit muselé.

Je soussigné(e)..... expert qualificateur habilité(e) par le CFW

certifie avoir fait passer le test d'Aptitudes Naturelles dans les conditions suivantes :

TERRAIN : COND. TECH.....

DISTANCE : Club Organisateur :

RACE :WHIPPET..... SEXE :Né (e) le : (10 mois minimum)

IDENTIFICATION: N°LOF :

NOM :

NOM du PERE :

NOM de la MERE :

PRODUCTEUR :

PROPRIETAIRE :

ADRESSE :

TAN ACCORDE

TAN AJOURNE

TAN REFUSE

MOTIF DE L'AJOURNEMENT :

MOTIF DU REFUS :

A renvoyer au CFW à l'adresse ci-dessus

FAIT A : LE :

SIGNATURE DE L'EXPERT AU TAN :

Montant du passage du TAN, quel qu'en soit le résultat : 20 euros